



VILLE DE GRIGNAN

Le Maire

Thé Squallé

Grignan, le 18 octobre 2012

Cher

Monsieur le Préfet,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint copie d'une lettre que le président de l'Association pour la Protection de l'Environnement du pays de Grignan et de l'Enclave (APEG) m'adresse au sujet du projet d'implantation d'un poulailler industriel sur la commune de Grillon. Ce projet, qui apparaît discutable à bien des égards, provoque beaucoup d'émoi –en fait, d'opposition- dans la population de cette commune et des communes environnantes.

Situé dans l'Enclave des Papes, ce projet qui entraîne manifestement un grand nombre de nuisances, affecte principalement les communes environnantes de la Drôme, dont la commune de Grignan. Le même projet, situé dans la Drôme, n'aurait évidemment pas obtenu d'autorisation, ne serait-ce qu'en raison de la proximité du Château de Grignan. On comprend donc que la seule présence d'une frontière administrative a pu faire que ce projet, logiquement incompatible avec les réglementations en vigueur, ait pu néanmoins recevoir une autorisation.

Je me permets d'insister auprès de vous pour que vous puissiez consacrer quelques instants aux responsables de l'APEG afin que vous entendiez leurs arguments et qu'ils puissent entendre les vôtres. J'insiste sur la nécessité d'établir au moins un dialogue sur ce projet.

Je profite de cette lettre pour vous indiquer que le commissaire enquêteur n'a jamais rencontré le moindre élu de la commune de Grignan, commune limitrophe, ce qui ne laisse pas de surprendre.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à cette lettre et vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

et le plus vite

Bruno Durieux

PJ 1

Monsieur Yannick BLANC
Préfet du Vaucluse
28 boulevard Limbert
84905 AVIGNON CEDEX 9